

**CONCILIABULE... DE CADRES : DE L'INTERET... A... L'INTERESSEMENT... ?**  
**Question... intéressante SANS (aucun) DOUTE... mais pour QUI ?**

*« A ceux qui disent que c'est mieux que rien... on peut toujours demander... s'il n'y aurait rien de mieux ».*

**Comment qualifier l'intéressement ? Répond-il aux problématiques... actuelles « chères » à l'encadrement ; constitue t-il une alternative acceptable aux politiques salariales du moment ?**

C'est à ces questions et quelques autres que tente de répondre cette contribution que le temps et l'action permettront... sans doute « d'enrichir ».

**1 – Un premier abord « culturel » :**

Ce premier aspect permet de porter intérêt à la sémantique :

INTERET : ce qui **importe** (\*), ce qui est utile, ce qui est avantageux ; certes... attachement exclusif à ce qui est avantageux... pour soi...

Voilà pour le sens qui nous (**pré**)occupe.

Mais il est « **intéressant** » aussi de se pencher sur l'autre concept, celui de l'intéressement.

Ce qui « donne » (?)... participation aux **bénéfices** d'une entreprise.

Mais **intéresser**, c'est aussi inspirer de l'intérêt, retenir l'attention, et également **attribuer** une part des bénéfices d'une entreprise.

Ce qui pose à l'évidence la notion de répartition des richesses...

Une part... laquelle et au bénéfice de qui ?

Mais à qui vont les avantages liés aux gains de productivité ?

Vous souvient-il de la recette du pâté d'alouette ?

Constitué moitié/moitié : « un cheval/une alouette » (ne s'agirait-il pas du même concept de publicité mensongère revisité ?).

(\*) ce qui n'aurait aucun rapport avec externalisation ou délocalisation... encore que...

**2 – Et un mode... interrogatif :**

**Confusion conceptuelle ou... nouvelle attrape « gogo » ?**

Toujours est-il que l'on mesure bien et mieux le fossé, la « **fracture** », qui sépare les demandes légitimes de l'**Organisation Syndicale que nous sommes, et les non-réponses systématiques sur les augmentations de salaires ; quant aux pensions, elles n'intéressent guère !**

Et surtout pas l'actuel ministre de la fonction publique ce qui est quand même le comble des paradoxes !!!

Cette énumération, non limitative par essence, n'a bien entendu pas pour effet (pour autant), de négliger les autres situations, notamment celle des précaires, des retraités ou des chômeurs ; à l'évidence le relèvement des minima sociaux n'est décidément pas à l'ordre du jour !

... Le « social » n'est probablement pas, ces temps-ci, le mieux traité ! comme le traitement des fonctionnaires... mais qui aujourd'hui est bien traité ? Poser la question, c'est déjà y répondre !

Sale temps pour le social !

Les salariés veulent, exigent seulement leur dû ; ni moins, ni plus (si un peu plus peut être ?)... justement !

Pourtant, il y a de la « **marge** », notamment celle concernant le « brut... d'exploitation ».

**Le débat sur les politiques salariales dans l'entreprise est exemplaire.... De ce qu'il ne faut pas faire...**

Et là, pas de jaloux !

Que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé... il est au moins... intéressant (?) pour les salariés, de constater la vacuité du discours ambiant.

Celui-ci n'a d'égale que l'inexistence de propositions si modestes soient-elles, et surtout... l'absence de résultats... effectivement constatés.

Serait-on en passe de revenir vers des concepts de l'ancien régime, qui se feraient... à bon compte un lifting sur le dos notamment de l'encadrement. Chaise vide et liquidation des acquis sociaux, semblent être l'apanage du nouveau dialogue social.

Car n'est pas buraliste, viticulteur ou actionnaire qui veut !

Bonjour le climat et la promotion sociale !

... Vous avez dit ambiance... dans ces nouveaux rapports sociaux ?

**Désolés ( ? ) mais on refuse d'accepter  
le mépris !  
Négociateur, OUI, mais subir, NON**

Car si l'**ON** trouve des « clients » pour de pseudos négociations... c'est assurément sans nous.  
Désolés ( ? ), Nous, à **Force Ouvrière**, on n'est pas intéressés par ces simulacres.

3 – **Un rapport « historique »**... mais quelle histoire ?

Ne serait-on pas d'ailleurs en train de nous refaire encore, et toujours, une fois de plus, le coup des « maîtres de forges »... ?

L'abolition des privilèges ne semble pas à l'évidence être à l'ordre du jour ; mais qui sait, l'abolition sans doute non, mais les privilèges assurément si !

**Certes, l'avenir n'est inscrit nulle part, mais notre capacité » de mobilisation reste intacte !**

Car comprenez qui pourra, mais c'est au moment même où, avec des trémolos dans la voix, l'on nous rebat les oreilles avec le retour au pacte social, que l'impasse se profile.

**Un mur !**

En l'absence de prise en compte de nos revendications, notamment sur les salaires (il ne semble pas inutile de rappeler que pour dialoguer, il y a **intérêt** à être... **deux**...).

Et c'est justement à cet instant, que les plus mauvais coups sont adoptés par le gouvernement et le parlement...

**Un dossier... « intéressant » : le service public.  
De quoi s'agit-il ?**

Simplement du risque majeur de la non pérennisation de notre service public...

Un service public, **LE NOTRE**, connu, reconnu, plébiscité, et que l'on démantèle de réduction d'effectifs en étrangement budgétaire... pour le rendre un peu exsangue, et donc de moins en moins en capacité de remplir sa mission... malgré les efforts de **son personnel**.

... **la Poste, Edf/Gdf, l'Assurance Maladie, et les services de l'Etat, Préfecture, DDE, Education Nationale...**

**A quand le suivant, et le suivant du suivant... ?**  
C'est pourtant bien dans ce contexte qu'a été inventée cette litote de « modération salariale ».

...euphémisme pudique... il est des mots qui tuent !

Et là, dans ce contexte que ce soit dans celui du public ou privé, la réponse est de même nature.

**Même combat (S) ?**

Car pour intégrer la notion même d'intéressement, encore faut-il avoir du grain à moudre.

Ce ne semble pas être la denrée la plus disponible aujourd'hui sur le « marché ; **Est-il incongru de trouver la portion congrue ?**

**4 – Un ton dubitatif**

**Et l'intéressement dans tous cela ?**

Où comment affecter quelques miettes sans passer sous les fourches caudines des cotisations sociales...

... Tiens on croyait pourtant que la Sécurité Sociale était en déficit : cela lui aurait peut être fait du bien ces cotisations qui lui échappent ?

... ce ne sont pas les seules ! mais ce n'est pas une raison, ou alors, c'est une mauvaise raison !

... Car si bien des choses restent à « négocier », c'est bien entendu dans le cadre de la négociation collective !

Qui pourrait imaginer un accord dans un autre contexte ?

**Sûrement pas nous !**

**Autrement...STOP ! On je joue plus !**

Car nous parlons bien du même service public, celui à qui l'on demande une projection à 5 ans alors que nos ( ? ) hiérarques de tous poils semblent bien incapables de prévoir à 3 mois... dans le meilleur des cas... sinon à trois semaines... ! Moins parfois !

Ah la loi du 13 août sur la Sécurité Sociale ! ... privilège, quand tu nous tiens !

**On retire d'un côté et on ne donne pas  
de l'autre !**

... **du grand art ?... Digne ( ? ) d'illusionnistes...**

Quant aux gestionnaires de terrain, la visibilité relève pour eux... du phare antibrouillard... et du miracle renouvelé... mais pour combien de temps encore ?

Pour l'instant nous faisons retentir la sirène de brume en attendant l'alerte ?... sinon... faudra t-il sonner **le tocsin** ?...

Pas très... « intéressant » tout ça !

### **5 – Pour quel aboutissement ?**

**Car voici le temps de l'INVESTISSEMENT.**

**Le Nôtre, en tous cas, est bien réel, sans équivoque !**

**Car, qu'est on en train d'essayer de nous vendre ?**

Sans doute un leurre... dans le meilleur des cas ; par une de ces sortes de gesticulation conjoncturelle... une proposition de circonstance, aussi douteuse qu'aléatoire !

La déclinaison est certes différentes selon le secteur.

Globalement égalitaire par secteur d'activité à Air France, ou à la Sécurité Sociale, à la tête du client chez les cadres de la Poste... **mais de toutes façons pas à la hauteur des attentes !**

Car si nous comprenons bien le sens de la fable, cette histoire... d'intéressement suppose d'une part l'existence... d'un profit.

Il s'agit alors d'une rémunération supplémentaire au mérite... à partir d'une masse salariale que l'on a de cesse de réduire...

**... mais alors, ce n'est pas littéralement de l'intéressement ; comprenez qui pourra !**

Toujours est-il que l'on contractualise à tout va, de contrat pluriannuel de gestion en contrat d'engagement...

**Mais qui engage qui et pourquoi ?**

**Au bénéficiaire (?) du plus grand nombre... quand ce n'est pas le travail qu'il faudrait partager !**

Mieux que rien ?

Certes, mais cela ne fait toujours pas grand chose... et assurément cela ne fait... pas le compte sur la feuille de paie, et l'encadrement est aussi sensible au pouvoir d'achat.

**En forme de conclusion... la fin de l'histoire  
Et du conciliabule**

Alors ? Cette conclusion en l'espèce vous appartient...

A **Vous** de voir, d'apprécier et d'agir **Ensemble**.

Au fait, votre dernier passage remonte à quand ?

**Et subsidiairement**, il se montait à combien ?

**Intéressant ? NON**

**HEUREUSEMENT QU'IL VOUS RESTE ENCORE  
FORCE OUVRIERE POUR REVENDIQUER !**